

La charité est patiente; elle est douce et bienfaisante; la charité n'est point envieuse, elle n'est pas téméraire et précipitée; elle ne s'enfle pas d'orgueil et n'a pas de mauvais soupçons; elle tolère tout; elle croit tout; elle espère tout; elle souffre tout. L.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'YONNE.

M. Philippe Dupin, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour royale de Paris, membre du Conseil de l'ordre, député de l'Yonne, membre du Conseil Général du même département, est mort à Pise, le 14 février 1846.

M. Philippe Dupin, qu'une maladie cruelle avait conduit en Italie où il espérait rétablir sa santé ruinée par le travail, a succombé une heure après l'arrivée de son fils. Son corps a été ramené, à bord de l'*Herculanum*, pour être inhumé à Clamecy, son pays natal. L'inhumation a eu lieu, le 5 mars, au milieu d'un nombreux concours d'habitants et de notabilités, parmi lesquelles on remarquait MM. Duvergier, bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour royale de Paris, Marie, Paillet, Chaix-d'Est-Ange, anciens bâtonniers représentant leur ordre; MM. Riyon et Morin, délégués des avocats à la Cour de cassation; une députation d'Avallon composée des principaux fonctionnaires et de quatre-vingts notables; MM. les Préfets de l'Yonne et de la Nièvre, les sous-Préfets d'Avallon, Cosne et Clamecy. Des discours ont été prononcés par M. le Maire de Clamecy, M. le sous-Préfet d'Avallon, MM. Duvergier, Manuel et Delangle.

L'année 1846 a été fatale pour le Conseil Général de l'Yonne qui a eu à déplorer non-seulement la perte de M. Philippe Dupin, mais encore celle de MM. Collibeaux-Champvallont et Thibault.

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE.

— *Eroulement du viaduc de Barentin* (Seine-Inférieure). Le 11 janvier 1846, le viaduc de Barentin s'est écroulé. Cet ouvrage d'art, d'un aspect gigantesque, commencé en 1844, se composait de 27 arches en briques, ayant chacune 15 mètres d'ouverture, et soutenues par 28 piliers aussi en briques. Chaque pilier avait 4 mètres d'épaisseur. La longueur du viaduc était d'environ 800 mètres.

— 17 avril. — *Attentat contre la personne du Roi*. — Au moment où le Roi revenait de la promenade et traversait la forêt de Fontainebleau, un homme, monté sur un mur, a tiré sur S. M. — La Providence a encore une fois veillé sur les jours du Roi. La Reine, Madame la princesse Adélaïde, madame la duchesse de Nemours, le prince et la princesse de Salerne étaient dans la voiture du Roi. Personne n'a été atteint. L'assassin qui a été

arrêté, était un sieur Lecomte, ancien garde-général de la forêt de Fontainebleau.

La Chambre des Pairs s'est constituée le 4 juin en Cour de justice pour juger cet attentat, et le lendemain, elle a condamné Lecomte à la peine des parricides. L'exécution a eu lieu le 9, à 5 heures du matin, à la barrière Saint-Jacques.

— *Arrivée à Paris d'Ibrahim-Pacha.* — Ibrahim-Pacha est arrivé à Paris le 24 avril ; l'Élysée-Bourbon a été mis à sa disposition, pendant son séjour, pour lui et les personnes qui l'accompagnaient. On remarquait parmi elles S. E. Soliman-Pacha, major général de l'armée égyptienne, premier aide de camp du prince ; Sami-Pacha ; Ibrahim-Bey ; Mustapha-Effendi, officier d'ordonnance, Scauder-Bey, enfant de 12 ans, fils aîné de Soliman ; le colonel de Bonfort, MM. Outré et Nubat, interprètes. Le vainqueur de Nezib a été reçu par le Roi en audience solennelle.

— *Evasion du prince Louis.* — Le 26 mai 1846, Napoléon Louis s'est échappé des prisons de Ham, au moment où l'on exécutait des réparations dans un corridor voisin de la pièce qu'il occupait. Ayant pris le costume d'un ouvrier et fait raser ses moustaches et ses favoris, le prince franchit les guichets sans être reconnu.

— *Navigation intérieure.* — La loi du 31 mai 1846 a affecté, conformément aux propositions du Gouvernement, un crédit de 6,500,00 fr. pour l'amélioration de la navigation de l'Yonne.

— *Mort du pape Grégoire XVI, et élection du nouveau pape.* — Le pape Grégoire XVI (Mauri Capellari) est mort subitement le 1^{er} juin 1846. Il était né à Bellune, le 17 septembre 1765. Elu pape le 2 février 1831, il a occupé le saint Siège pendant 15 ans. C'est un des plus longs règnes que constate l'histoire pontificale.

Le nouveau pape a été élu le 21 juin. C'est le cardinal Mastai, natif de Sinigaglia, évêque d'Imola. S. S. a pris le nom de Pie IX.

— *Incendies dans l'Yonne.* — Pendant les mois de mai, juin, juillet et août 1846, des incendies nombreux ont éclaté sur plusieurs points du département de l'Yonne et ont jeté l'alarme parmi les populations. La panique était telle, que l'on ajoutait foi aux bruits les plus absurdes. Les habitants des campagnes se sont armés spontanément, et les actes les plus arbitraires ont été exercés contre les personnes. Des individus, bien connus dans la localité, ont été non-seulement arrêtés sans motifs, et conduits devant l'autorité, mais ils ont dû quitter leurs vêtements, et leurs effets ont été fouillés. Ailleurs des violences ont été exercées envers ceux qui s'opposaient à des perquisitions semblables. Dans quelques communes, des desservants ont été gardés à vue dans leur presbytère, et accompagnés à l'autel par des hommes armés, qui les reconduisaient, avec le même appareil, à leur domicile. Leur correspondance ne leur était même remise qu'après avoir été décachetée et lue sur la place publique. De tels excès étaient intolérables, et l'administration a pris de promptes mesures pour les faire

cesser. Des troupes ont été dirigées par elle sur les points où il importait de rassurer les populations. Le service de la gendarmerie a été des plus actifs; et nous ne saurions donner une idée plus juste de la terreur qui dominait tous les esprits, qu'en disant qu'un gendarme lui-même a été arrêté et conduit au corps-de-garde, sous le prétexte qu'il pouvait bien être un incendiaire sous l'habit d'un gendarme.

Les rondes de sûreté improvisées dans certaines communes ont donné lieu à de déplorables accidents. Des habitants qui veillaient sur leurs propriétés ont tiré les uns sur les autres. C'est ainsi que dans les communes de Mouffy et d'Island, on a eu à regretter la mort de deux personnes. L'administration a provoqué des souscriptions pour venir au secours des malheureux incendiés, et, sur la demande de M. le Préfet de l'Yonne, un secours de 44,300 fr. a été allouée par le Ministre de l'agriculture et du commerce. Le Conseil Général, profondément affligé de cet état de choses, a voté, dans sa session de 1846, un secours de 10,000 fr. pour contribuer à réparer tant de désastres. En votant cette somme, il a regretté que la nécessité d'acquitter des engagements antérieurs et de pourvoir aux besoins de l'administration, ne lui ait pas permis d'apporter au mal un remède efficace. A cette occasion, il a exprimé le vœu que M. le Ministre de l'agriculture et du commerce demandât aux Chambres un crédit extraordinaire destiné à secourir les victimes des incendies qui ont désolé plusieurs départements dans le cours de l'année 1846.

Les communes qui ont eu le plus à souffrir sont, celles de Venisy, Champlost, Ormoy, Turny, Germigny, Varennes, Charmoy, le hameau de Chalandry, Quincerot, Saint-Cyr-les-Colons, Courgis, Courgenay, Bleigny-le-Carreau, Brion et Cheny. La perte totale est évaluée à plus d'un million.

— *Belles actions.* — Par décision du 30 avril 1846, M. le Ministre de l'intérieur a décerné, au nom du Roi, deux médailles d'honneur, en or : 1^o à M. Thierry (Alexandre), docteur en médecine à Tanlay; 2^o à M. l'abbé Boucheron, desservant de la même commune, pour leur dévouement pendant l'épidémie qui a régné à Tanlay, en 1846.

Par décision du même jour, deux médailles d'honneur, en argent, ont été décernées :

1^o à M. l'abbé Bertrand, desservant de Sainpuits, pour le courage dont il a fait preuve pendant un incendie qui a éclaté dans cette commune, le 1^{er} mai 1840; 2^o à la dame Moutardier (née Gérard), de Vincelottes, qui, au péril de ses jours, a sauvé, le 13 novembre 1843, deux enfants qui se noyaient dans l'Yonne.

— *Chambre des Députés.* — Par ordonnance royale du 6 juillet 1846, la Chambre des députés a été dissoute.

Par une autre ordonnance, en date du même jour, les collèges électoraux ont été convoqués pour les 1^{er} et 8 août.

Les collèges électoraux du département se sont réunis le 1^{er} août. Ont été nommés députés, 1^o pour l'arrondissement d'Auxerre, M. Larabit, député sortant; pour l'arrondissement d'Avallon, M. Garnier, député sortant; pour l'arrondissement de Joigny, M. de Bontin, député nouveau; pour

l'arrondissement de Sens, M. Vuitry, député sortant, et, pour l'arrondissement de Tonnerre, M. Jacques Palotte, député nouveau.

— *Nouvel attentat à la personne du Roi.* — Le 30 juillet 1846, à sept heures et demie du soir, au moment où le Roi, accompagné de la Reine et de la famille royale, au milieu des acclamations de la population, s'est présenté au balcon des Tuileries pour entendre le concert, deux coups de pistolet ont été tirés sur S. M. qui n'a pas été atteinte. L'assassin a été arrêté. Il se nomme Joseph Henri. Il a déclaré qu'il était fabricant breveté de bijoux en acier damasquiné et d'autres objets de fantaisie; que fatigué de la vie, et n'ayant pas le courage de se donner la mort, il avait pris ce moyen d'en finir avec un certain éclat. Traduit devant la Cour des Pairs, le 25 août, Joseph Henry a été, par arrêt du 27 dudit mois, condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité.

— *Inondations de la Loire.* — Dans la nuit du 17 au 18 octobre, la Loire, déjà grossie par les pluies torrentielles qui tombaient depuis quelques jours, s'accrut d'une façon si rapide et si effrayante, que le 18 au matin les eaux étaient déjà à plus de 60 centimètres au-dessus de la grande inondation de 1789. En quelques heures, le niveau du fleuve répandu avait monté à plus de 5 mètres, et ne cessait de s'élever en raison des masses énormes d'eau qu'y versaient sans cesse les rivières affluentes et les ruisseaux convertis en torrents. Des accidents qu'a occasionnés la crue désastreuse de la Loire, le plus grave est la chute du viaduc à la sortie d'Orléans sur le chemin de Vierzon. Mais combien d'autres malheurs sont à déplorer.

Cinq ponts sur la Loire ont été emportés; la levée qui unissait le pont de Roanne à la ville a été en partie renversée; le canal de Roanne à Digoin, envahi par la Loire, a été coupé sur plusieurs points; nombre de villages ont été détruits presque en entier, notamment ceux d'Andrezieux et de Balbigny. Près de cent quarante maisons de Roanne se sont écroulées, parmi lesquelles l'Hôtel de la Poste. Les eaux, montées de près de six mètres en 24 heures, ont rempli tous les rez-de-chaussée, et, en plusieurs endroits, les premiers étages de la ville basse, où l'on ne pouvait plus circuler que dans des barques. Plus de 300 bateaux chargés de houille, de coke, de vin, etc., et stationnant dans la Loire, ont été brisés et perdus avec leur chargement. Les marchandises qui couvraient le bassin et les quais du canal ont disparu. Enfin les pertes sont incalculables. On ne connaît pas non plus exactement le nombre des personnes qui ont péri. En un mot, les vallées que parcoururent la Loire et le Rhône, naguère si florissantes et où se développait une grande activité agricole et commerciale, sont aujourd'hui dans un état de dévastation des plus affligeants. — On cite des actes de dévouement admirables.

Le gouvernement s'est empressé de venir au secours de si grandes infortunes, et, par une ordonnance du 20 octobre, il a ouvert sur le budget de 1846, un crédit extraordinaire d'un million, pour subvenir aux dépenses urgentes que pouvait nécessiter une distribution spéciale de secours.

Une autre ordonnance du 25 du même mois a ouvert également, sur la proposition de M. le Ministre des travaux publics qui s'était rendu lui-même

sur quelques-uns des points où le fleuve avait étendu ses ravages, un crédit de 2,000,000, pour réparations des dommages causés aux routes royales et de plus, aux voies navigables, ainsi qu'aux digues et levées qui bordent les rivières.

Des souscriptions ont été ouvertes partout en faveur des inondés de la Loire; la Famille royale a mis à la disposition du Ministre de l'agriculture et du commerce une somme de 120,000 fr. pour secours généraux aux inondés, indépendamment des secours particuliers accordés par le Roi, les princes et princesses, dans ceux de leurs domaines qui ont souffert des inondations.

— A Bourgoin, une pluie a déposé sur les parapluies, sur les chapeaux et les vêtements, sur les feuilles, sur l'herbe, des taches couleur de sang. On a encore observé la *pluie de sang* à Grenay, à la Verpillière et dans plusieurs autres communes. Un pharmacien de Bourgoin avait déjà reconnu, dans le sédiment recueilli sur des feuilles de différentes plantes, un composé de fer, de silice d'alumine et d'acide carbonique. Le *Patriote des Alpes* a fait examiner les prétendues taches de sang au laboratoire de la faculté des sciences de Grenoble; elles ont été également reconnues formées d'une argile calcaire très-ferrugineuse ou ocre, dont le sol d'alluvion des environs de Bourgoin est formé. On suppose que, par l'effet d'une trombe, une grande quantité de cette substance a été transportée dans l'air, et que, délayée plus tard par la pluie, elle a produit le phénomène observé.

— *Mariage de S. A. R. le duc de Montpensier avec l'Infante d'Espagne.* — Le 18 octobre 1846, ont été célébrés, à Madrid, à dix heures et demie du soir, les mariages de la Reine avec l'Infant don François, et de l'Infante avec Son Altesse royale Mgr le duc de Montpensier.

— *Arrivée à Paris d'Ahmed-Pacha, bey de Tunis.* — S. A. le bey de Tunis, Ahmed-pacha, débarqué à Toulon, le 12 novembre 1846, est arrivé à Paris le 20 du même mois.

Le 16 décembre, Ahmed-pacha a quitté Paris pour se rendre directement à Toulon. Le 17, il est venu coucher à Sens. Le Sous-Préfet lui a présenté successivement M. le Maire, MM. les Adjoints, M. le Commandant et les Officiers de la garde nationale, S. A. a reçu également une députation des élèves du collège conduits par M. le Principal. Avant son départ, le Prince a remis à ce fonctionnaire une boîte d'or, comme témoignage de l'estime que lui inspire la mission des hommes qui se consacrent à l'éducation de la jeunesse, et il annonça à M. le Maire qu'une somme de 1,500 fr. lui serait versée pour les pauvres de la ville. Le lendemain, le bey a quitté Sens à 7 heures du matin, et est arrivé, à 11 heures, à Auxerre, où il n'a fait que changer de chevaux. S. A. a couché à Avallon.

AVIS.

Tout souscripteur à l'Annuaire de 1847, avec dessins, aura droit à un exemplaire de la nouvelle carte du département qui paraîtra dans les premiers mois de 1847.